

# collectif

MOUVEMENT SYNDICAL ET DYNAMIQUE SOCIALE

Enquête Au Cœur  
**SYNDICATS  
EN  
BANLIEUES**

**Demain,  
on formera des  
ouvriers**  
GRAND ENTRETIEN  
AVEC LUCIE TANGUY



N° 13 • 30 F • AUTOMNE  
OCTOBRE 1991 • TRIMESTRIEL

#### ABONNEMENTS

Tarif normal : 120 francs  
 Tarif de soutien : 200 francs  
 Tarif réduit : 80 francs (bas revenus, smicards, chômeurs, étudiants)  
 Tarif de diffusion : 220 francs (envoi de deux exemplaires)  
 Chèques à l'ordre de Collectif, adresser à Collectif BP 74, 75960 Paris Cedex 20  
 Imprimeur : Rotographie 2, rue Richard Lenoir. 93100 Montreuil  
 Dépôt légal : 3<sup>e</sup> trim. 1991  
 Commission paritaire n° 69252.  
 Diffusé par Dif' Pop  
 Tél : (1) 45.32.06.23.

#### COMITE DE REDACTION ET CORRESPONDANTS

Patrick Akhimoff  
 Michel Angot  
 Jean-Pierre Anselme  
 Danielle Banneix  
 Louis-Marie Barnier  
 Laurent Batsch  
 Henri Benoîts  
 Jean Boquet  
 Dominique Boury  
 Henri Célié  
 Isabelle Chauvenet  
 Philippe Cornelis  
 Marie Costas  
 Jeanne Couderc  
 Pierre Cours-Salies  
 Claude Debons  
 Michel Demars  
 Léon Dion  
 Marcel Donati  
 Alain Filou  
 Didier Gelot  
 Jean-Claude Genet  
 Dominique Guibert  
 Jean-Luc Heller  
 Charles Huard  
 Annette Jobert  
 Dominique Jussienne  
 Jean-Pierre Lemaire  
 Robert Linhart  
 Daniel Lisembard  
 Jean-Michel Longchal  
 Jean-Pierre Martin  
 Bruno Négroni  
 Pierre-Yves Rébérioux  
 Daniel Richter  
 Danielle Riva  
 Chantal Rogerat  
 Serge Roux  
 René Seibel  
 Serge Seninsky  
 Jean-Philippe Sennac  
 Jacky Toublet  
 Marie-Françoise Vabre  
 Yorgos Vlandas  
 Serge Volkoff  
 Philippe Zarifian

# S o m m a i r e

## PARLONS- EN

- 1** Le plus loin possible. *Pierre Cours-Salies, Serge Volkoff*
- 13** L'imagination démocratique. *Patrick Akhimoff*
- 34** D'Est en Ouest. *Dominique Guibert, Pierre-Yves Rébérioux*

## GRAND ENTRETIEN

- 3** **Demain, on formera des ouvriers**  
*Entretien avec Lucie Tanguy, par Annette Jobert et Serge Volkoff*

## ENQUETE AU CŒUR

- 9** Le droit à la réussite. *P. C.-S.*
- 11** Les déboires des enseignants du privé. *Fédération enseignement privé CFDT*

- 22** La gardienne de mon H.L.M. *propos de Monique Beaujoie recueillis par Louis Marie*
- 23** Histoire de banlieue. *Raymond Curie*
- 25** Galère pour Beurs et Zoulous. *Raymond Curie*
- 27** Et si c'était le syndicalisme qu'il fallait sortir de son ghetto ?  
*Patrice Lorson*
- 29** «Jeunes de Banlieue» et intervention syndicale. *Yves Baunay*

## SUPERSTRUCTURES

- 15** «Combattre l'élitisme, l'étroitesse...». *L.-M.B.*

## SANS FRONTIERES

- 18** Afrique du Sud : la fin de l'Apartheid. *C. Gabriel, D. Gelot*

## CHIFFRES, DONNEES, ARGUMENTS

- 20** Le SMIC contre l'emploi ? *François Buarque*

## 31 COURRIER DES LECTEURS / A SIGNALER

**COLLECTIF vit grâce à ses lecteurs. L'acheter c'est bien, S'ABONNER C'EST MIEUX...**

**Et c'est surtout indispensable pour l'équilibre de la revue.**

**N'attendez pas, tout de suite à votre chéquier.**

*(Voir bulletin d'abonnement page 21)*

# Le plus loin possible

Par-delà ses imperfections, la réunion organisée par «Collectif» le 15 juin dernier l'a confirmé : des forces importantes se regroupent. Elles veulent un syndicalisme démocratique, unitaire, défendant les «intérêts matériels et moraux» des salariés. Plus de six cents militants, de toutes appartenances, en ont témoigné; de même que l'implication dans les débats de responsables nationaux et régionaux de la CGT, de la CFDT, de la FEN, de syndicats autonomes du «Groupe des Dix», de SUD PTT, du CRC Santé, du SNPIT Air Inter, de la Confédération Paysanne...

Depuis, un séisme politique et plusieurs faits importants ont retenu notre attention.

**Une nouvelle page de l'histoire.** Certes, le bouleversement en URSS et ses conséquences pour l'ensemble du mouvement ouvrier dans le monde, tiennent peu de place dans ce numéro; mais pas dans notre plan de travail. Le coup d'Etat et son échec achèvent ce que la chute du Mur de Berlin avait souligné : dans l'histoire du conflit des classes, une période se clôt, un nouveau siècle est commencé.

Un syndicalisme de lutte, vraiment indépendant des gouvernements et des partis, fait ses premiers pas dans les pays de l'Est; nous lui apporterons attention et solidarité.

En même temps, le besoin de changer les bases de la société demeure. Les militants qui veulent en discuter sont nombreux, à juste titre. Une alternative au système doit se forger, les débats accompagnant les luttes, car le capitalisme ne nous paraît en rien embelli par les derniers événements : le Tiers-Monde souffre tout autant de la famine, les pays industrialisés du Sud tout autant des puissances économiques dominantes; les poches de misère se développent toujours dans les métropoles des pays industrialisés; la planète sert toujours de poubelle commode aux industriels; les progrès techniques servent toujours aussi peu au bonheur humain, au temps libre et à l'épanouissement de chacun et chacune.

**Pas de «train-train».** Durant l'été aussi, marquant cette rentrée, d'autres informations nous ont fait réagir: l'augmentation rapide du chômage avec son cortège de marginalisation durable, drames humains; la dérive du discours politique vers le

«national-populisme», à l'égard de l'immigration; les propositions d'action formulées par fédérations et confédérations.

Nous voyons bien, avec ou sans volonté unitaire, mais en tout cas sans effort pour créer à la base de larges débats démocratiques, la plupart des directions confédérales appeler aujourd'hui à des actions, parler de mobilisation. La CGT en est moins isolée, elle qui lançait souvent seule de «grandes initiatives», de plus en plus petites. Mais il reste à vérifier si elle veut vraiment, partout, retisser des cadres unitaires donnant des garanties aux salariés. Chacun peut en saisir des signes positifs : au printemps, les actions unitaires dans les banques, les assurances, la SNCF, l'EDF, Air France; de nouveau à la SNCF en cette rentrée ...

Dès le 15 juin, dans l'intervention de Léon Dion qui clôturait notre rencontre, l'essentiel était affirmé : «Nous devons enregistrer ce qui se passe et agir pour que cela aille le plus loin possible. Nous devons surtout agir pour l'unité d'action. C'est-à-dire l'unité et l'action, la meilleure façon de retrouver les voies du syndicalisme que nous voulons»!

Une action «tous ensemble», bien sûr, pourrait permettre de poser les vrais problèmes : infléchir les options sociales et économiques du gouvernement. Les coups portés, l'austérité dans les services publics et sur les salaires ne font que sacrifier l'emploi, y compris dans les PME. Malgré tous les discours officiels : depuis dix ans, on nous annonce que «l'aide aux investissements d'aujourd'hui créera sans doute les emplois de demain»; cela a d'autant moins un air de nouveauté ou un zeste de crédibilité que le Premier Ministre Raymond Barre, «meilleur économiste» de la France au temps du Président Giscard d'Estaing, servait la même soupe...

Mais une action «tous ensemble» auto-proclamée par des directions confédérales ou fédérales court le risque de ne pas réellement mobiliser : les salariés aspirent à contrôler leurs luttes, à se prendre en main et non à suivre des mots d'ordre. Nous sommes donc attentifs à toutes les évolutions positives en ce sens.

Certes, nous connaissons les lignes de clivages au sein de la CFDT, dont une large minorité a une pratique unitaire, démocratique, soucieuse avant tout de reconstruire les perspectives. Certes, nous avons bien perçu comment toute une moitié de la

FEN a refusé le projet de redécoupage politique du mouvement syndical. Certes, nous voyons que les syndicats autonomes (journalistes, impôts, policiers ...) impulsent fermement des actions ou y participent. Au même moment les discussions en cours dans la CGT portent notamment sur la pratique d'unité intersyndicale et sur le type de relations à changer entre l'organisation et les salariés, voire entre l'organisation...et ses propres adhérents. Cela accumule les moyens pour un redressement du mouvement syndical.

Ce redressement, cependant, dépend de la pratique, pour surmonter douze ans de divisions : les salariés doivent être le facteur déterminant de la démocratie et de l'unité d'action, ils peuvent l'être si les syndicats prennent l'engagement de mener les débats devant la base, pour les revendications comme pour les moyens d'action, y compris les actions au jour le jour sur les problèmes quotidiens de la vie à l'entreprise. Une sorte de pacte d'unité d'action, pour mettre fin à la lutte suicidaire qui a fait perdre au syndicalisme français plus de la moitié de ses adhérents.

**L'action au cœur.** Autrement dit, il faut reconstruire un rapport de force, possible à condition que les salariés retrouvent les voies de l'action collective. Dans la Fonction publique, par exemple, où chacun sent l'approche d'appels à des actions de grève, il faudrait savoir poser les problèmes qui mobilisent dans toute leur ampleur. Les revendications de pouvoir d'achat et d'effectifs ne devraient plus être traitées séparément des aspirations du personnel au droit à la formation et à la promotion, des réponses à la «modernisation» et à la décentralisation.

Pour changer le cours du syndicalisme, il faut avoir une surface sociale, des énergies suffisantes. Nous avons donc le souci que se connaissent ceux et celles qui devaient s'assembler parce qu'ils défendent les mêmes grandes options, quelle que soit leur centrale. Nous n'avons jamais eu l'intention de nous substituer, - erreur stérile et vaine ambition !- aux instances et aux structures syndicales. Mais nous voulions faire apparaître les convergences, permettre à des forces de se regrouper.

Le chemin parcouru depuis le 23 juin 1990, date de notre première rencontre, mérite un bref rappel : qui, il y a deux ans, jugeait raisonnable de rassembler un courant semblable, hors des manoeuvres dites de «recomposition» des directions de la

FEN et de la CFDT ? Et combien, depuis, craignaient qu'un tel rassemblement signifie aussitôt «marginalisation», ou polémiques stériles et sectaires ? Pour le renouveau du syndicalisme, avec le 15 juin 1991, une étape aura donc été franchie.

Maintenant, l'avenir d'un courant pour le renouveau du syndicalisme dépend de ce que nous saurons faire ensemble, dans les luttes elles-mêmes avant tout. Pour que les revendications essentielles ne soient plus sacrifiées : des retraites au SMIC en passant par la Fonction publique et les besoins des services publics. Qui peut dire qu'une défense des urgences de l'Education nationale, par exemple, ne concerne pas l'ensemble des syndicats, toutes professions confondues ? Qui peut nier que les surenchères racistes de Giscard et Chirac rendent indispensable un engagement quotidien aux côtés des immigrés ?

Qui peut faire abstraction de la nécessaire mobilisation, multiforme, pour le droit à l'emploi : embauches, 35 heures sans perte de salaire, transformation de postes précaires en emplois stables... ?

**Renforcer nos moyens.** Comme le détaillait la conclusion de Léon Dion<sup>1</sup>, quelques instruments, modestes, sont à notre disposition. Une «Lettre de Collectif», dont l'importance dépend du nombre de ses abonnés : elle peut servir de liaison (échos des activités, propositions d'initiatives, diffusion rapide de telle ou telle information). Mais aussi cette revue, «COLLECTIF» : afin de poursuivre, avec le temps et le respect du pluralisme, plusieurs des réflexions effleurées ce 15 juin.

Tirant le bilan de cette réunion, le groupe qui l'a préparée a tenu à insister sur une nécessité : la constitution de groupes, comités, collectifs intersyndicaux dans les localités ou les branches professionnelles. Non pour nous isoler, bien évidemment, mais pour démultiplier les forces capables de faire progresser des convergences, une dynamique.

Un courant pour la démocratie, l'unité, le renouveau d'un syndicalisme de lutte était possible : la preuve est en partie faite. Qu'il prenne toute sa place dans l'action et ainsi se renforce encore, c'est possible. Et cela dépend de nous tous.

Pierre COURS-SALIES  
Serge VOLKOFF

1. *Lettre de Collectif*, juillet 1991.

# DEMAIN, ON FORMERA DES OUVRIERS

## Grand entretien avec Lucie Tanguy,

directeur de recherches au CNRS et  
spécialiste des relations entre l'éducation  
et le travail.



*« Quelle formation pour les ouvriers et les employés en France ? » Cette question constitue le titre du rapport que vient de rédiger Lucie Tanguy, directeur de recherches au CNRS et spécialiste des relations entre l'éducation et le travail, à la demande du secrétariat d'Etat à l'enseignement technique.*

*Un rapport très argumenté, nourri par de nombreuses observations de terrain, et qui bouscule plusieurs idées reçues, plusieurs thèmes à la mode. La perspective des «80 % d'une génération au baccalauréat» se trouve clairement mise en question, de même que l'extinction supposée de la catégorie ouvrière et des formations qui y conduisent.*

*Dans ce contexte, quelles conséquences peuvent avoir les divers choix en matière de formation initiale, sur la suite de la vie professionnelle ? Quels doivent être les rôles respectifs de la formation en lycées professionnels ou en entreprises, et comment les articuler ? Comment penser (et repenser) les interventions dans ce domaine de la part des responsables d'entreprises, des syndicats de salariés,... et des enseignants ?*

*Ces questions, étudiées de près dans le rapport, sont reprises ici de façon plus synthétique, dans l'entretien que Lucie Tanguy nous a accordé.*

## LES NOUVEAUX EXCLUS

### Ne faut-il pas s'en réjouir ?

**L.T.** - On pourrait trouver cela très bien, si c'était un phénomène général. Or, dans le même temps, l'écart s'est creusé. La proportion de jeunes sortant de l'école sans qualification est restée à peu près constante, voisine de 14 %. L'élévation de la norme s'accompagne donc d'un maintien des échecs scolaires, et ces échecs sont beaucoup plus graves qu'il y a vingt ans. La norme s'est élevée, les critères d'employabilité se sont élevés en même temps, l'échec est donc plus que jamais synonyme d'exclusion. Exclusion scolaire, et exclusion sociale. Cette évolution s'accompagne aussi d'un discrédit des formations de niveau V (CAP et BEP), c'est-à-dire les formations qui consacrent les compétences requises pour occuper un emploi ouvrier. C'était à prévoir : si la norme devient le niveau bac, tout ce qui est en-dessous apparaît peu légitime. On assiste donc ces dernières années à une forte désaffection vis-à-vis de ces enseignements professionnels, tandis que l'enseignement technique stagne et que l'enseignement général accueille des flux d'élèves sans cesse plus importants.

On en arrive à une situation où même les responsables des grandes entreprises industrielles, qui annonçaient pourtant il y a dix ans qu'ils ne recruteraient plus guère d'ouvriers, commencent à s'inquiéter, et admettent que dans les années qui viennent ils recruteront surtout au niveau V, et même au-dessous.

De fait, il y a «encore» plus de six millions d'ouvriers dans notre pays ; à quoi il faut ajouter plus d'un million qui sont au chômage (surtout des ouvriers non qualifiés). Et on a le droit d'envisager des scénarios dans lesquels ce nombre, contrairement à ce que l'on croyait naguère, ne serait plus appelé à diminuer fortement dans les prochaines années (surtout si l'on admet le besoin d'une industrie diversifiée, qui réponde aux besoins sociaux et ne se limite pas aux industries «de pointe»). Dans l'ensemble de ces ouvriers, 60 % sont qualifiés, mais sur ces 60% il y en a 40%

qui n'ont pas reçu la formation correspondante. On comprend que surgisse pour les entreprises un problème majeur : celui de fournir aux ouvriers une formation bien adaptée.

### Tout cela ne se trouve-t-il pas bouleversé par l'introduction des robots, par l'informatisation ?

**L.T.** - D'abord, ce mouvement n'est pas aussi général qu'on le dit. Les situations sont très variées. Et, même là où ces transformations ont accru le besoin de connaissances techniques, les compétences professionnelles sont toujours requises, ne serait-ce que pour faire face à l'imprévu, dans l'acte de travail.

Pour s'y repérer, on peut en gros distinguer trois «profils», parmi les ouvriers qualifiés. Un «profil technique», induit par l'automatisation et l'informatisation, mais souvent construit à partir d'emplois ouvriers qui existaient déjà : ce sont surtout des ouvriers qualifiés chargés de l'entretien et de la maintenance. Un «profil professionnel», héritier de l'ouvrier de métier, et très présent dans les activités où les propriétés des matériaux et le déroulement des processus, variables, imprévisibles, ne peuvent pas s'intégrer dans des modèles stables. Et un «profil polyfonctionnel», symbolisé par les conducteurs de machines automatisées, qui assurent plusieurs fonctions jadis séparées : conduite de la machine, contrôle de la qualité, premiers travaux de maintenance,... etc.

**Collectif** - Il semble que vous partiez du principe que les catégories d'employés et d'ouvriers ont un avenir, puisque vous préconisez de revitaliser les formations qui mènent à ces emplois ?

**Lucie Tanguy** - Je crois en effet qu'il faut réaffirmer la nécessité de ces compétences, notamment des compétences ouvrières. Je m'inscris en faux vis-à-vis des idées, véhiculées au début des années 80, et qui prédisaient la disparition progressive de la catégorie ouvrière dans les années à venir. Le technicien était alors appelé à devenir le personnage central de l'industrie. Cette perspective a contribué à justifier le mot d'ordre des 80 % d'une classe d'âge au niveau du bac. Et ce mot d'ordre s'est inscrit très vite dans la réalité, sans doute parce qu'il correspondait à l'attente de certaines parties de notre société. Il semblait y avoir un assez large accord pour admettre que cela correspondait bien avec les mutations techniques à venir. Du coup, en cinq ans (de 85 à 90), les «niveaux bac» sont passés de 36 % à 55 % de leur classe d'âge.

C'est un mouvement très spectaculaire, presque autant que celui qui a suivi l'extension de la scolarité obligatoire au début des années 60. On assiste à présent à une sorte de «deuxième explosion scolaire».



## LES EFFETS PERVERS DU DÉCOUPAGE EN NIVEAUX

Et à chacun de ces profils correspondrait un niveau de qualification des ouvriers ?

**L.T.** - Non, justement, ces compétences ne sont pas hiérarchisables, mais complémentaires.

Le problème des compétences est à poser, non pas en termes de niveaux, mais en termes de diversité de contenu. Dans chaque «profil», on devrait pouvoir organiser des filières professionnelles, de plus en plus qualifiées, jusqu'à la maîtrise, et qui intégreraient toutes les catégories intermédiaires entre ouvriers et techniciens.

Ce n'est pas la voie actuellement choisie par l'appareil éducatif, ou par ceux qui adressent leurs demandes à cet appareil éducatif.

Le bac professionnel, qui ouvre l'accès direct aux postes d'ouvriers hautement qualifiés ou au début des carrières de techniciens, ne se situe pas du tout dans une perspective de progression professionnelle pour les ouvriers.

Considéré sous cet angle, le bac professionnel, qui est pourtant une formule novatrice et très intéressante, représente aussi une entrave à des carrières ouvrières prolongées, un renforcement de la hiérarchie professionnelle.

**Est-ce que ces mêmes critiques valent aussi pour la formation aux métiers du tertiaire, aux métiers d'employés ?**

**L.T.** - Dans le rapport, nous avons insisté sur le fait qu'à notre avis la prospérité d'un pays reposait avant tout sur son industrie (voir le Japon, l'Allemagne,... etc). Disons que c'est un postulat, sur lequel de nombreux économistes apportent des arguments qui me semblent convaincants. C'est une des raisons pour lesquelles nous avons peu traité les problèmes du tertiaire. L'autre raison est qu'à notre avis les formations élaborées dans le tertiaire sont actuellement en meilleure correspondance avec les transformations du travail dans ce secteur. On ne retrouve pas là des problèmes aussi massifs que dans l'industrie. En particulier, tout ce dont on parlait à

l'instant, l'abandon des CAP, la mise en place de la filière BEP-bac professionnel, la technicisation des formations, tout cela se justifie assez bien dans le tertiaire. Tout de même, il faut signaler le cas du commerce. Il y a maintenant des demandes pour des formations institutionnalisées pour constituer des compétences professionnelles dans ce secteur, et c'est une nouveauté.



## LA MACHINE À CLASSEMENT SOCIAL

**Pour en revenir à l'industrie, le scénario que vous proposez, avec des formations progressives et diversifiées, et en évitant les grandes coupures entre niveaux, est-ce que vous justifiez tout cela sur le plan, disons, de la «morale», ou aussi parce que c'est un scénario crédible et efficace ?**

**L.T.** - Moi, je n'appelle pas cela de la morale. D'une part, on n'a jamais démontré qu'une politique scolaire conçue de façon étroitement ajustée à la hiérarchie des emplois, et donc consolidant cette hiérarchie, empêchant pratiquement les mobilités ultérieures, enfermant le destin des individus dans leur parcours scolaire, on n'a jamais démontré, donc, que ce type de politique soit économiquement plus efficace qu'une formation initiale ouverte sur les filières professionnelles et très articulée sur la formation continue.

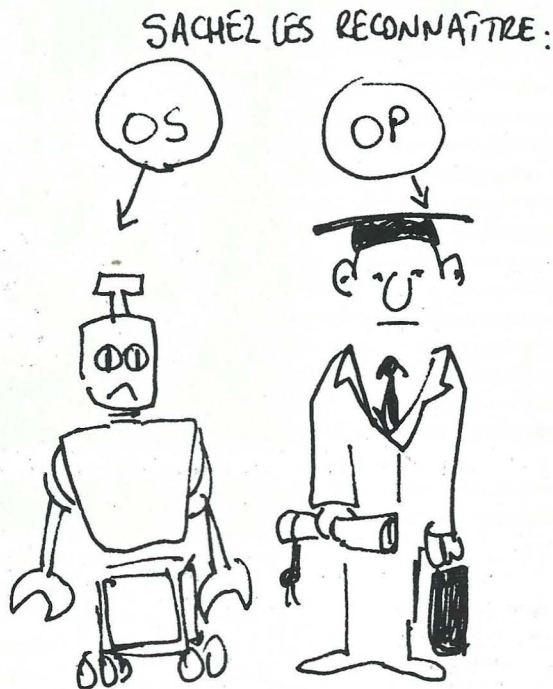
D'autre part, on reproche souvent à l'organisation du travail «à la française» d'avoir des lignes hiérarchiques trop longues. Or la politique scolaire actuelle conforte cette hiérarchie, et même contribue à l'allonger. Les jeunes qui passent le bac professionnel se voient conférer d'emblée une identité de petits techniciens. Si, arrivés dans l'entreprise, ils sont affectés à l'atelier, pour eux c'est un déclassement. D'où la nécessité de leur installer des niveaux intermédiaires.

Et puis, notre travail industriel souffre d'un manque de coopération entre les

différents acteurs, et d'un manque de mobilité. On s'en est rendu compte au moment des conflits sociaux impulsés par des titulaires de BTS, à la RATP ou la SNCF : ils se plaignaient de n'avoir aucune possibilité de carrière, de rester indéfiniment là où ils étaient entrés. On voit bien dans tout cela l'imbrication de l'économie et du social. La «morale» n'y est pour rien.

**Au fond, vous proposez un peu de revenir aux schémas d'avant la crise. A cette époque, à la RATP ou la SNCF, les agents avaient un déroulement de carrière, à partir du centre d'apprentissage...**

**L.T.** - Je connais mal ce qui se passait dans ces périodes. Mais je crois que la crise a révélé des contradictions qui étaient déjà présentes. L'expansion du système d'enseignement n'a ainsi fait que renforcer la hiérarchie entre enseignement général, enseignement technique et enseignement professionnel. L'idée selon laquelle il n'existe qu'un seul ordre des savoirs, et que les savoirs professionnels seraient une application des savoirs techniques, qui eux-mêmes seraient une application des savoirs scientifiques, me semble tout à fait erronée. On en mesure les dégâts aujourd'hui avec cette course aux diplômes, généralisée, et absurde. L'appareil éducatif devient un grand pourvoyeur de classement social, au détriment même de la culture, ou de l'acquisition de compétences.



## LE LIEN NÉCESSAIRE AVEC LES MILIEUX PROFESSIONNELS

Mais ce n'est pourtant pas l'appareil éducatif qui peut remédier au mouvement spontané de refus du travail en atelier, chez les jeunes qui entrent dans l'industrie ?

**L.T.** - Ce «mouvement spontané» est en fait très déterminé socialement. Mais c'est vrai que l'action de l'école se heurtera toujours à ce problème, tant que les conditions de salaire, de travail, et de reconnaissance sociale des ouvriers seront ce qu'elles sont. Cependant, ce n'est pas parce que cette action de l'école est nécessairement limitée qu'elle doit renoncer à tout effort. Depuis le milieu des années 70, les relations entre l'école et les entreprises se sont beaucoup développées, créant de meilleures conditions pour des interventions conjointes en ce domaine.

En préconisant, comme vous le faites, de modérer les ambitions sur les niveaux de diplômes, est-ce que vous ne vous exposez pas à une critique «de gauche», selon laquelle vous seriez hostile à la promotion sociale, à la possibilité par exemple pour des

enfants d'ouvriers d'accéder à des diplômes plus élevés ?

**L.T.** - Je crois qu'en fait c'est là une critique «de droite», fondée sur une certaine vision du savoir scolaire, que l'on voudrait imposer à tous, au mépris en tout cas des 20 % d'exclus dont on ne se soucie guère. Parce que ce n'est pas l'école qui fabrique les places disponibles dans l'appareil de production, les places que détermine la division du travail. On ne peut pas se satisfaire du statut actuel des emplois d'ouvriers, ni de la représentation négative qui s'attache à ces emplois. Et là l'école doit jouer son rôle, en même temps que l'entreprise doit se trouver interpellée pour développer des filières professionnelles dignes de ce nom.

L'intervention des entreprises dans l'enseignement professionnel a déjà lieu, puisqu'il y a les Commissions Professionnelles Consultatives ?

**L.T.** - En effet, il existe ces instances de consultation, il y en a vingt au total, chacune correspondant à un groupe de

métiers (et, plus ou moins, à une branche professionnelle). C'est vrai que les employeurs y sont représentés, aux côtés des représentants des salariés, de l'Education Nationale, des enseignants, et des experts. Mais les grandes orientations de politique éducative ne sont pas discutées dans ces instances. Par exemple l'idée des «80 % d'une classe d'âge, etc», qui a des conséquences énormes, n'a jamais été discutée là. Quant au travail de définition des référentiels d'emplois, des référentiels de diplômes et de formations, tâche éminemment technique, il est effectué par l'Education Nationale, qui s'est entourée d'experts à cet effet. Ce travail de spécialistes échappe ainsi, pour une large part, au processus de consultation. Bien sûr, l'Education Nationale dira qu'elle a eu des contacts informels avec les milieux professionnels, mais ce sera le plus souvent avec des représentants de grandes entreprises, qui partagent fréquemment le point de vue de l'administration scolaire, par exemple à propos de ce déplacement du registre professionnel vers le registre technique.





## CONFRONTATION OU POLÉMIQUE

**N'y a-t-il pas un risque à préconiser l'intervention plus forte des chefs d'entreprise dans la définition des enseignements ? Ne vont-ils pas vouloir sacrifier les acquis généraux, avec les possibilités de mobilité qu'ils permettent, au profit d'enseignements plus immédiatement utilisables dans les ateliers ?**

**L.T.-** Il ne s'agit pas de déplacer les lieux de décision. L'Education Nationale doit garder cette compétence de définir les formations et les diplômes, en dépassant les demandes particulières pour s'insérer dans un projet éducatif d'ensemble, du citoyen autant que du producteur.

Mais auparavant, mieux vaudrait une véritable confrontation dans des instances prévues pour cela, plutôt qu'un vague consentement qui n'engage personne, et qui s'accompagne d'une polémique à l'extérieur, avec des critiques très dures contre l'Education Nationale, les enseignements qu'elle dispense, et les diplômes qu'elle délivre.

**Vous proposez, dans le rapport, qu'en échange de ce droit de regard plus important sur le contenu des enseignements initiaux, les entreprises s'engagent à mieux reconnaître les diplômes dans les classifications. Mais pourquoi devrait-on se fier à cet engagement ?**

**L.T.-** C'est évidemment une question de rapport de forces. Mais on pourrait espérer que ce qui aurait été publiquement négocié aurait quelques chances d'être mis en oeuvre. Car les chefs d'entreprises n'auraient plus l'argument de s'en prendre à l'Education Nationale, à la formation initiale, pour justifier leur propre inertie. C'est vrai en particulier pour la première phase, la définition des référentiels d'emploi. Il faudrait que les milieux professionnels y participent, assistés par les experts qui les aideraient à effectuer les choix en connaissance de cause. Cela contribuerait beaucoup à la transparence des décisions dans ce domaine.

**Dans ces négociations, il faudrait donc que les représentants des salariés fassent valoir leur point de vue. En ont-ils aujourd'hui les capacités ?**

**L.T.-** C'est vrai qu'actuellement les syndicats délèguent, pour les représenter dans les instances de consultation, d'anciens enseignants du technique, dont le point de vue est proche de celui... des enseignants, et parfois en divergence avec les représentants de leur syndicat dans d'autres instances (dans les négociations des Conventions Collectives de branche, par exemple).

**Vous considérez donc que le syndicalisme d'entreprise devrait avoir son mot à dire sur les formations initiales ?**

**L.T.-** Cela me paraît aller de soi. Ou alors, c'est que l'on juge les ouvriers incapables de penser à l'organisation de leur travail, et aussi à la reproduction de leur propre groupe. Dans des pays comme la Suède ou l'Allemagne, ces tâches sont assumées par les syndicalistes, qui bénéficient d'une formation particulière afin de pouvoir participer efficacement à ces instances de consultation.

Mais c'est vrai qu'en France, aujourd'hui, on est loin d'avoir réuni toutes ces conditions. Pour des raisons de conjoncture immédiate, liées à la crise et au souci prioritaire de conserver les emplois, mais aussi pour des raisons historiques et très anciennes.

**Lesquelles ?**

**L.T.-** Depuis la fin de la guerre, depuis que la formation professionnelle s'est déplacée des entreprises vers l'école, et vu les liens étroits du mouvement ouvrier et des enseignants au moment des grands projets de la Libération, il est apparu tout naturellement que les enseignants étaient les mieux placés pour défendre les intérêts des ouvriers dans l'école. Les discordances sont apparues par la suite, mais elles ne s'expriment guère publiquement.



## L'APPRENTISSAGE, REMÈDE-MIRACLE ?

**Cette préoccupation que vous exprimez, de renforcer les liens entre l'école et les entreprises, est-ce qu'on ne les retrouve pas aussi dans les propositions de revitalisation de l'apprentissage, et des formations en alternance ?**

**L.T.-** Avec les mutations techniques actuelles, il devient clair que l'école ne disposera jamais de tous les dispositifs sophistiqués que les élèves doivent connaître autrement qu'en simulation sur tableau noir.

Quant à l'apprentissage, cela reste une voie importante dans des secteurs comme le bâtiment ou la restauration. Il y a évidemment des problèmes de réglementation, à faire respecter (sur les horaires notamment), mais on ne doit sûrement pas rejeter l'apprentissage en bloc.

Mais il ne peut pas représenter le mode privilégié de formation. Les lycées professionnels ont fait leurs preuves. Dans la dernière décennie en particulier, leur capacité d'adaptation a été remarquable. Et les entreprises, même

si elles sont les partenaires indispensables de l'institution scolaire, ne sont absolument pas en position de se substituer à elle. Ne serait-ce que parce qu'elles auront toujours tendance à choisir les stagiaires qui leur conviennent le mieux, ceux qui sont déjà qualifiés et qui s'intègrent plus aisément au milieu de travail.

Il faudra cependant trouver les moyens d'impulser davantage l'intervention d'ouvriers expérimentés auprès des jeunes en stage dans l'entreprise. C'est

une des façons d'aider à revaloriser les identités sociales de ces professions. Car cette identité sociale est un des objectifs du stage, au même titre que l'acquisition des compétences techniques.

## Ce coup de chapeau que vous venez de donner aux lycées professionnels signifie-t-il une approbation du travail des enseignants ?

L.T.- Pas exactement. On peut distinguer l'institution elle-même, et ce qui s'y passe.

## AUTRES TEMPS, AUTRES PROFS

**Vous proposez donc une évolution dans le rôle de ces enseignants, et dans la façon dont ils accomplissent leur tâche ?**



L.T.- Des mouvements, qui ont cours aujourd'hui, tendent à nier la nécessité du registre professionnel, pour affirmer celle du registre technique, comme nouvelle norme.

L'idée que le technicien devient le personnage central de l'industrie est partagée par beaucoup d'enseignants de lycées professionnels.

C'est vrai surtout pour la génération qui est arrivée dans ces lycées depuis le début des années 70. Diplômés de l'enseignement technique supérieur, ils n'ont en revanche qu'une courte expérience du travail industriel, et valorisent une formalisation poussée des connaissances, en considérant la pratique de travail comme une application de ces connaissances. Ces enseignants ont pris peu à peu le relais de ceux qui avaient fait les lycées depuis la fin de la guerre, anciens ouvriers qualifiés de l'industrie, ayant fait une carrière déjà longue, connaissant à fond le milieu de

travail, et porteurs d'une image très positive de leur métier...

La mise en place des IUFM (Instituts Universitaires de Formation des Maîtres), où toutes les catégories d'enseignants seront formées côte à côte, sous la tutelle de l'Université, risque de renforcer encore cette évolution, cette coupure entre les enseignants et le travail ouvrier.

Il en ira peut-être de même avec l'impulsion, par les régions, de lycées polyvalents, où se côtoieront les divers enseignements, par exemple les filières scientifiques avec les filières techniques et professionnelles de l'industrie. L'idée du coude à coude est peut-être généreuse, et il est légitime de désenclaver l'enseignement professionnel, mais l'expérience prouve que c'est toujours cet enseignement qui se retrouve alors sacrifié, au profit des filières scientifiques et techniques. Pour des raisons de coût, par exemple : les machines sophistiquées seront réservées aux élèves du technique, parce que les autres risquent de les abîmer... On voit mal, encore une fois,



comment toutes ces évolutions pourraient ne pas provoquer des phénomènes d'exclusion.

## LE CHÂTEAU ET L'ÉCURIE

**Vous considérez que par le passé les lycées professionnels ont pu remédier à l'échec scolaire ?**

L.T.- Oui, dans une certaine mesure. Les anciens ouvriers qui enseignaient il y a vingt ans, avec la conception qu'ils avaient de leur tâche et de leur place dans la société, ne stigmatisaient pas de façon négative les élèves qui se trouvaient orientés vers l'enseignement professionnel. Ces jeunes n'avaient pas pu poursuivre des études longues, certes, mais on pouvait leur faire acquérir une qualification. La nouvelle génération a tendance à considérer que ce n'est pas là le rôle de l'école, et la tâche de l'enseignant. Et cette vision selon laquelle tous ces jeunes en situation d'échec n'ont pas leur place dans l'école, est malheureusement très partagée, y compris par des responsables administratifs de l'Éducation, des recteurs,... etc. On convoque alors l'entreprise pour encadrer ces jeunes, alors qu'ils n'ont pas les connaissances nécessaires à l'acquisition d'une qualification professionnelle. En creux, cela signifierait que l'école renonce à une part de sa mission.

Je crois vraiment qu'il faudrait inverser cette tendance. Encore faudrait-il que les intéressés en soient eux-mêmes convaincus, les syndicalistes de l'enseignement technique et professionnel en particulier, qui sont assez divisés sur cette question.

**Et si la tendance ne s'inverse pas, si l'évolution actuelle se poursuit ?**

L.T. - Je crains qu'on en arrive à la situation évoquée par un responsable administratif de l'Éducation nationale, que j'ai rencontré dans la préparation du rapport : «les BTS seront logés au château, et les élèves du professionnel à l'écurie».

Propos recueillis par  
Annette JOBERT  
et Serge VOLKOFF